

44  
La Basilique Saint-Front de Périgueux. Ses origines et son histoire jusqu'en 1583, par l'abbé J. Roux, chanoine de la basilique. Périgueux, 1920. Gr. in-8°, 344 pages.

Si je voulais montrer à des étudiants combien la méthode importe en archéologie, je mettrais entre leurs mains le volume de M. le chanoine Roux : ils verraient comment, pour s'être écarté des règles, un homme très heureusement doué, observateur perspicace, d'esprit ingénieux, d'intentions droites, a pu produire une œuvre qui, à beaucoup près, ne le vaut pas.

L'erreur initiale de M. Roux a été de croire qu'on pouvait écrire un livre sur l'église Saint-Front sans faire, peu ou prou, de l'archéologie. Il a posé en principe que cet édifice, construction et décoration, est unique et qu'il ne se prête pas à des comparaisons<sup>3</sup>, et il a fait ce que F. de Verneilh reprochait à M. de Mourcin : « Il a étudié Saint-Front isolément<sup>4</sup>. »

352

BIBLIOGRAPHIE.

Auguste M. J. T. 859-1926

*A priori*, ces propositions de M. Roux sont inadmissibles : Dieu seul a sa cause en soi; un monument n'est pas isolé dans l'histoire architecturale, pas plus qu'un homme dans la vie; il s'explique par des monuments antérieurs.

En fait et dans la réalité des choses, la construction de Saint-Front se rattache à deux groupes, à deux écoles : le plan est inspiré d'une église byzantine; la réalisation de ce plan, l'exécution est franchement locale. Les coupoles de Saint-Front appartiennent, par des traits bien caractérisés, au type des coupoles d'Aquitaine<sup>1</sup>. Rien n'est plus légitime que de comparer les premières aux secondes, et d'appliquer aux unes ce que nous savons des autres.

De même pour la décoration. Ce n'est pas que toutes les sculptures de Saint-Front rentrent dans les cadres classiques de l'archéologie médiévale : certaines sont un peu déconcertantes; mais enfin beaucoup reproduisent des motifs connus : l'Agneau portant la croix, des billettes, des tores étagés sur le profil des corbeaux, des têtes, des lions dont les queues s'enchevêtrent, tout cela est répandu à profusion hors de Périgueux. Planche XLVII, au-dessous du chapiteau numéroté 5, une tablette chanfreinée porte un décor très fréquent dans la Gironde.

Il y avait là matière à des rapprochements instructifs et féconds. Cependant, l'auteur prend le parti de s'enfermer dans Saint-Front et d'ignorer tout au monde en dehors de cette église.

Si un archéologue recherchait à quelles époques il doit attribuer les divers remaniements qui ont été effectués sous le clocher, il analyserait la sculpture, la mouluration, la taille des pierres, les mille détails qui livrent des diagnostics précieux. M. Roux procède autrement<sup>2</sup>; il échafaude hypothèse sur hypothèse : nous avons vu, dit-il, que telle transformation « devait avoir eu lieu vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle »; la

1. On a écrit qu'il existe, entre les coupoles byzantines et les coupoles de Saint-Front, des « différences de technique... dans le détail » (Diehl, *l'Art byzantin*, p. 676). La vérité est que les différences affectent, non pas le détail, mais l'essentiel de la construction : tracé brisé des grands arcs de soutien, gauchissement de la tête de ces arcs, galbe élancé des pendentifs et des calottes, appareil, direction des joints de lit, rapport d'équilibre des assises entre elles. Sur tous ces points, les coupoles de Saint-Front s'écartent du type oriental et, je le répète, elles se conforment au type aquitanique le plus perfectionné et le plus récent. On n'ira pas soutenir que l'architecte de Saint-Front a, du premier coup, tiré de son cerveau la solution définitive et complète du problème. Il faut donc admettre qu'il a simplement appliqué à la réalisation d'un programme oriental les procédés et le type, déjà existants, des coupoles occidentales. Que si je montre dans la théorie byzantiniste sur Saint-Front des points que la raison ne peut approuver, on répond qu'« il faut accepter le fait sans l'expliquer ». C'est du dogmatisme et il ne saurait me satisfaire. Je préfère chercher une autre théorie que je puisse expliquer.

2. P. 143-144.

3. « Il s'agit d'un monument... unique en son genre et tout spécial dans ses procédés. » « Le monument n'a pas besoin d'être comparé à d'autres » (p. 96). — Pour la décoration, cf. p. 221 et aussi p. 243 : « C'est un cas unique et isolé, sans descendance comme sans préparation. »

4. *L'Architecture byzantine*, p. 21, note.





*A priori*, ces propositions de M. Roux sont inadmissibles : Dieu seul a sa cause en soi; un monument n'est pas isolé dans l'histoire architecturale, pas plus qu'un homme dans la vie; il s'explique par des monuments antérieurs.

En fait et dans la réalité des choses, la construction de Saint-Front se rattache à deux groupes, à deux écoles : le plan est inspiré d'une église byzantine; la réalisation de ce plan, l'exécution est franchement locale. Les coupoles de Saint-Front appartiennent, par des traits bien caractérisés, au type des coupoles d'Aquitaine<sup>1</sup>. Rien n'est plus légitime que de comparer les premières aux secondes, et d'appliquer aux unes ce que nous savons des autres.

De même pour la décoration. Ce n'est pas que toutes les sculptures de Saint-Front rentrent dans les cadres classiques de l'archéologie médiévale : certaines sont un peu déconcertantes; mais enfin beaucoup reproduisent des motifs connus : l'Agneau portant la croix, des billettes, des tores étagés sur le profil des corbeaux, des têtes, des lions dont les queues s'enchevêtrent, tout cela est répandu à profusion hors de Périgueux. Planche XLVII, au-dessous du chapiteau numéroté 5, une tablette chanfreinée porte un décor très fréquent dans la Gironde.

Il y avait là matière à des rapprochements instructifs et féconds. Cependant, l'auteur prend le parti de s'enfermer dans Saint-Front et d'ignorer tout au monde en dehors de cette église.

Si un archéologue recherchait à quelles époques il doit attribuer les divers remaniements qui ont été effectués sous le clocher, il analyserait la sculpture, la mouluration, la taille des pierres, les mille détails qui livrent des diagnostics précieux. M. Roux procède autrement<sup>2</sup>; il échafaude hypothèse sur hypothèse : nous avons vu, dit-il, que telle transformation « devait avoir eu lieu vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle »; la

1. On a écrit qu'il existe, entre les coupoles byzantines et les coupoles de Saint-Front, des « différences de technique... dans le détail » (Diehl, *l'Art byzantin*, p. 676). La vérité est que les différences affectent, non pas le détail, mais l'essentiel de la construction : tracé brisé des grands arcs de soutien, gauchissement de la tête de ces arcs, galbe élancé des pendentifs et des calottes, appareil, direction des joints de lit, rapport d'équilibre des assises entre elles. Sur tous ces points, les coupoles de Saint-Front s'écartent du type oriental et, je le répète, elles se conforment au type aquitanique le plus perfectionné et le plus récent. On n'ira pas soutenir que l'architecte de Saint-Front a, du premier coup, tiré de son cerveau la solution définitive et complète du problème. Il faut donc admettre qu'il a simplement appliqué à la réalisation d'un programme oriental les procédés et le type, déjà existants, des coupoles occidentales. Que si je montre dans la théorie byzantiniste sur Saint-Front des points que la raison ne peut approuver, on répond qu'« il faut accepter le fait sans l'expliquer ». C'est du dogmatisme et il ne saurait me satisfaire. Je préfère chercher une autre théorie que je puisse expliquer.

2. P. 143-144.

de l'église à coupole »<sup>1</sup> : on aurait ménagé ces vides dans les piliers pour enjamber les murailles anciennes.

Une telle hypothèse permettrait tout au plus de comprendre les percements longitudinaux de la paire occidentale de piliers; elle ne donne la raison ni des percements transversaux ni même, dans les autres piliers, des passages longitudinaux, attendu que le prolongement des vieux murs bute contre le plein de ces supports<sup>2</sup>. De plus, il est matériellement impossible que l'église antérieure soit restée « debout tout entière »; il a fallu nécessairement en démolir une partie pour bâtrir la moitié interne des piliers qui aurait été à l'intérieur de l'alignement des vieux murs. Enfin, il doit être horriblement difficile de faire une grande coupole par-dessus une église aussi large. C'est à croire qu'à Saint-Front, comme dans certaines légendes, le diable construisit l'édifice.

Ajoutons qu'il est parfois malaisé de se faire une opinion sur les idées de M. Roux, parce que l'énoncé en est incomplet. Un évêque de Périgueux fit le pèlerinage de Terre-Sainte en 1010; il aurait pris le plan de Saint-Front à Constantinople, « où passaient tous les pèlerins »<sup>3</sup>. Cette dernière proposition n'est pas évidente; il est naturel de croire que des pèlerins se rendaient en Palestine par mer et il n'eût pas été superflu de démontrer le contraire<sup>4</sup>.

Un tombeau, connu seulement par une vieille description, « porte le cachet *tout spécial* de la fin du XI<sup>e</sup> siècle »<sup>5</sup>. Jamais, pour ma part, je n'ai pu dater avec cette précision une œuvre existante; je m'étonne que, sur le vu d'une description, d'ailleurs banale, on attribue à la fin du XI<sup>e</sup> siècle des sculptures disparues, et cela sans nous dire comment ni pourquoi.

Un dernier exemple. Les arcs qui soutiennent les coupole de Saint-Front sont brisés; ce tracé passe pour n'être pas usité dans les constructions de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Il y a là une objection très sérieuse contre l'attribution de Saint-Front à cette période. M. Roux répond : « Cette forme des arcs ne prouve rien en Périgord... Plu-sieurs églises regardées, à juste titre, comme du XI<sup>e</sup> siècle, ont des

1. P. 278, p. 217 et suiv.

2. Voir le plan, p. 136.

3. P. 42 et 216.

4. P. 245, M. Roux parle d' « un type de chapiteaux à rinceaux employés seuls ou mêlés à des monstres ». « Ce type, dit-il, a régné depuis la fin du XI<sup>e</sup> jusqu'au déclin du XII<sup>e</sup> siècle dans toute la région du Sud-Ouest. » Je me suis occupé assez longuement de l'archéologie du Sud-Ouest; j'ignore de quel chapiteau il s'agit.

5. P. 71.

arcs brisés<sup>1</sup>. » C'est vraiment insuffisant et on souhaiterait quelque précision qui permet de discuter<sup>2</sup>.

Je voudrais maintenant examiner certaines parties du livre et, pour commencer, le commentaire<sup>3</sup> de la chronique consacrée aux évêques de Périgueux.

Ce texte concerne la période 976-1182. C'est là qu'on lit au sujet de Frotaire (976-991) : « *Hic episcopus magnum monasterium aedificare cœpit* », et à propos de Guillaume d'Auberoche (1101-1123) : « *Cujus tempore burgus S. Frontonis et monasterium cum suis ornamentis repentina incendio peccatis promerentibus conflagravit atque signa in cloacario igne soluta sunt. Erat tunc temporis monasterium ligneis tabulis coopertum.* » On comprenait ces derniers mots comme suit : l'église était alors couverte de planches, tandis qu'elle est présentement sous voûte; d'où il résultait que l'église à coupole n'existe pas au moment de l'incendie. M. Roux propose une traduction différente.

Dans le premier passage, *monasterium* signifierait *le monastère*; dans le second, ce mot s'appliquerait à la vieille église seule. En effet, « la vieille église restait église du monastère et uniquement consacrée au service de la communauté; la nouvelle basilique devenait exclusivement réservée au public et séparée par le chœur de la partie réservée aux religieux »<sup>4</sup>. Du moins, M. Roux, qui n'en donne aucune preuve positive, suppose qu'il en fut ainsi. Mais il est bien surprenant qu'une abbaye, construisant une vaste et admirable église, l'abandonne aux fidèles et se cantonne dans un vieil édifice, d'ailleurs exigu. En outre, l'expression *monasterium*, ainsi que Ducange ou ses continuateurs en ont fait la remarque, s'emploie pour toute sorte d'églises; on ne voit donc pas comment le chroniqueur aurait pu réservé ce

1. P. 193.

2. Il y aurait encore un certain nombre de critiques d'ordre général à formuler; je me bornerai à une. Ça et là, M. Roux suppose que les événements se déroulent suivant je ne sais quelle régularité géométrique : le droit canon exige, pour les translations de reliques, une décision du pape; nous ne connaissons pas de décision semblable pour le corps de saint Front avant le xv<sup>e</sup> siècle; donc, ce corps n'a pas été déplacé depuis le vi<sup>e</sup> siècle jusqu'au xv<sup>e</sup>. C'est oublier que nous ne possédons, pour ainsi dire, pas de documents antérieurs au xii<sup>e</sup> ou au xiii<sup>e</sup> siècle, et qu'au surplus il n'y a pas de règle de droit qui tienne en face des nécessités comme il a dû s'en produire au cours des invasions normandes ou des guerres anglaises.

3. Et la date. La dernière notice biographique du *Fragment* a trait à Pierre Mimet, mort, nous dit-elle, en 1182. Cette notice débute par *Demum*. M. Roux en déduit (p. 36) que l'auteur ne connaît pas d'autre évêque; donc, qu'il écrivait en 1182 ou à peu près. C'est aller un peu loin dans la façon de presurer les textes.

4. P. 204-205.

terme à la partie du *monasterium* qui était sise sous le clocher, par opposition à cette autre partie qui était neuve et voûtée en coupoles.

A la vérité, M. Roux fait observer que, « pour toutes les autres fondations d'églises relatées par le *Fragment*, l'auteur emploie le mot *ecclesia* »<sup>1</sup>. Nul n'admettra qu'un chroniqueur adopte une expression spéciale pour désigner une église parce qu'elle est en fondation. Il aurait fallu ajouter que le *Fragment* dit *monasterium* pour *église*, à propos de Raoul de Couhé : « *Sepultus est primum in monasterio vetulo, ubi altare consecratum est in honorem s. Thomae martyris.* »

Quant à la mention de la dédicace : « *Monasterium.... dedicatum est* », en 1047, elle serait due à une addition de beaucoup postérieure. Cette mention donne lieu à une réflexion intéressante : elle précise que la consécration eut lieu un mercredi et, d'autre part, la tradition fixe cette cérémonie au 21 mars<sup>2</sup>. Or, le 21 mars 1047 était un samedi. M. Roux pense donc que l'addition dont il s'agit est entachée d'erreur. Évidemment, c'est une solution ; mais il est prudent de ne corriger les textes que lorsqu'on est réduit à cette nécessité ; or, il se peut très bien qu'il y ait eu deux consécrations successives de Saint-Front : l'une, qui fut célébrée un mercredi de l'année 1047, et une autre, qui eut lieu le 21 mars d'une année subséquente. La première pourrait avoir eu pour objet l'église latine et la seconde, l'église à coupoles.

Une autre observation de M. Roux est la suivante : puisque le tombeau sculpté par Guinamond en 1077 ne fut pas détruit par l'incendie de 1120, c'est qu'il était préservé par une voûte ; les coupoles existaient donc déjà<sup>3</sup>. Ce raisonnement est très risqué : nous ne savons pas ce qui advint de l'œuvre de Guinamond ; elle peut avoir souffert en 1120 et avoir été restaurée ensuite ; il est possible également que le chœur de l'église latine, où le sépulcre aurait été placé, ait été voûté ou refait au XI<sup>e</sup> siècle.

Je passe au procès-verbal de 1261. Ce procès-verbal, déjà cité plus haut, raconte que l'évêque et des assistants entrèrent « *infra sepulchrum* », tandis que d'autres personnages restèrent « *exterius... circa sepulchrum* ». M. Roux estime que les premiers descendirent dans un tombeau en contre-bas, *infra*, et que les autres se tinrent dans un déambulatoire, *circa*<sup>4</sup>. Grammaticalement, *infra sepulcrum* voudrait dire au-dessous du sépulcre et non pas dans un sépulcre au-dessous du pavement, dans une crypte. Le sens est autre. D'abord, le procès-verbal ne dit pas que l'évêque et les assistants *descendirent*, mais qu'ils *entrèrent*. De plus, Ducange nous apprend que *infra* est pris

1. P. 40.

2. P. 35.

3. P. 82.

4. P. 52 et 62.

pour *intra*; tel est bien le cas, puisque le procès-verbal oppose aux personnages qui étaient *infra* ceux qui restèrent *exterius*. Enfin, le gros des assistants, ceux qui n'avaient pas pu entrer *infra*, étaient, non pas au-dessus, mais autour, *circa*. M. Roux juge, il est vrai, qu'ils étaient dans un déambulatoire; mais un déambulatoire n'est pas à l'extérieur, *exterius*. En somme, le texte dont il s'agit donne à penser que le tombeau, *sepulcrum*, était un monument de plain-pied avec le sol de l'église.

M. Roux a donné un soin particulier à son analyse des parties de Saint-Front qui sont sous le clocher, en quoi il a eu absolument raison. Il s'est aidé d'un plan où sont notés les résultats des sondages effectués par les architectes dans les maçonneries.

Peut-être s'illusionne-t-il au sujet de la portée scientifique des observations faites par les architectes. Sur un point au moins, il a été entraîné par eux à une erreur, qui est grave. Il s'agit de la muraille nord de la vieille église, laquelle remonterait au *vi<sup>e</sup>* siècle et aurait été armée de contreforts vigoureux<sup>1</sup>. Cette muraille a été refaite au *xix<sup>e</sup>* siècle et il est difficile de déterminer l'âge de celle qui a précédé. A en juger par une photographie de l'état ancien, que publie M. Roux<sup>2</sup>, il est possible que cette maçonnerie fût préromane; mais les contreforts sont dus à l'imagination trop fertile des restaurateurs<sup>3</sup>. Quant aux piliers qui adhèrent à la face intérieure des murs de flanc, j'ai peine à croire qu'ils soient aussi anciens que l'auteur le dit<sup>4</sup>.

Un remaniement de l'époque carolingienne dota l'église, d'après M. Roux, de solides piliers en T. Le *xr<sup>e</sup>* siècle aurait enlevé, dans certains de ces piliers, la partie correspondant à la barre du T et aurait engagé, dans ce qui subsistait, des colonnes. Enfin, le *xir<sup>e</sup>* siècle aurait renforcé d'une lourde chemise ces vieux supports et construit deux coupoles octogonales.

Il est improbable que l'église primitive eût une nef unique, de 16<sup>m</sup>50, sans bas côtés et sans piliers<sup>5</sup>. De plus, les piliers qui ressortent sur la face interne des murs de flanc répondent si exactement aux piliers en T qu'on est fondé à voir dans les uns et les autres la réalisation d'une même pensée, d'un même programme.

1. Plan, p. 136.

2. P. 141.

3. Il n'est pas sans intérêt de constater qu'une erreur pareille a été commise dans la restauration de Germigny-des-Prés.

4. Félix de Verneilh ne les a pas marqués sur son plan, non plus que les contreforts.

5. Il paraît que les architectes n'ont pas rencontré les fondations de ces piliers et M. Roux songe à des supports de bois qui auraient séparé la nef et les collatéraux. Cette combinaison de la pierre avec le bois a-t-elle été signalée ailleurs?

Restent les chemises des piliers. Les piliers, ainsi renforcés, ont une forme étrange, qui serait commandée par les coupoles auxquelles ces piliers servent de supports<sup>1</sup>. Cependant, si l'on jette les yeux sur le très curieux plan qui est à la p. 268, on se rend compte qu'il n'y a pas, entre les piliers et les coupoles, concordance parfaite. Mais, quelle que soit la préoccupation à laquelle l'architecte a obéi, la solution ne paraît pas appartenir au moyen age. Un maître d'œuvre du XII<sup>e</sup> siècle aurait donné une autre section à ces piles; de même, il n'aurait pas, dans certains arcs, taillé la tête du second rouleau suivant une courbe conique.

Ce n'est pas tout. Ces chemises présentent une particularité qui se retrouvait dans les autres chemises dont les gros piliers de l'église à coupoles étaient jadis revêtus; je veux parler de l'alternance des assises, une épaisse et une mince<sup>2</sup>. Or, si l'on en juge par le dessin que F. de Verneilh a publié, les chemises des piliers dans l'église à coupoles montreraient deux détails qui dénotent une origine postérieure au moyen âge: des arcs sont extradossés en escalier et leurs moulures d'impostes, au lieu de répondre à une hauteur d'assise, sont prises dans une pierre beaucoup plus épaisse que la moulure n'est large.

En somme, je suis tout disposé à croire que les coupoles octogonales construites dans le clocher sont romanes; mais je me demande si les piles et les arcs qui soutiennent ces coupoles n'appartiennent pas à l'époque moderne, au XVII<sup>e</sup> siècle, par exemple, et je n'hésiterais pas à répondre affirmativement si j'étais sûr qu'on a pu reprendre en sous-œuvre ces piles et ces arcs.

A un certain moment, suivant M. Roux, on engagea des colonnes dans les piliers sous le clocher. Les deux paires de colonnes engagées, à l'est et à l'ouest, étranglèrent sensiblement l'ouverture de la nef, d'où M. Roux conclut qu'à ce moment, soit vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, l'église vieille était à peu près délaissée et l'église à coupoles était construite. Les objections surgissent en foule; je me bornerai à deux ou trois.

En premier lieu, la modification dont il s'agit peut être du XII<sup>e</sup> siècle aussi bien que du XI<sup>e</sup>.

En second lieu, il s'est passé là, à Périgueux, ce qui s'est passé ailleurs, notamment à Arthenac (Charente-Inférieure). La nef d'Arthenac était de largeur normale et ne portait pas de clocher; au XII<sup>e</sup> siècle, on

1. P. 135.

2. F. de Verneilh, *l'Architecture byzantine en France*, p. 31 et pl. II. — F. de Verneilh (p. 64) dit que cet appareil fut également mis en œuvre dans les tambours extérieurs des coupoles; mais il s'agit d'un appareil décoratif et le cas est tout autre (pl. IV). Il serait intéressant d'étudier avec soin, outre les profils des moulures de ces piliers, les détails d'appareil et de vérifier s'ils existent dans les coupoles octogonales.

dota cette église d'une tour centrale; le poids des murs transversaux de celle-ci augmentait la poussée des arcs qui les portaient; on fit d'autres arcs très étroits. Pareil étranglement n'est pas rare dans des églises où le clocher était prévu dès la construction des parties basses<sup>1</sup>. On y était habitué; il était passé dans les usages. Le rétrécissement de la nef dans la vieille église de Saint-Front, conséquence de la construction du clocher, n'entraînait pas la désaffection de cette nef.

Et puis, pour dire toute ma pensée, avant de raisonner sur cet objet, il faudrait être plus renseigné que nous ne le sommes sur les dispositions de l'église à l'est du clocher pendant les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Est-on bien sûr qu'avant l'église à coupole il n'existe pas une autre église sur le même emplacement?

M. Roux base tout un système chronologique sur le choix des motifs de sculptures : dans l'église à coupole, absides non comprises, le décor des chapiteaux serait purement végétal<sup>2</sup>; dans l'absidiole sud, la figuration animée apparaît; elle est plus abondante dans l'absidiole nord et plus encore dans le clocher. Le corps de l'église serait donc plus ancien que le reste; puis viendraient l'absidiole sud, puis l'absidiole nord et enfin le clocher. Or, la description d'un monument que M. Roux attribue à Guinamond (1077) mentionne des personnages et des monstres mêlés à des rinceaux; donc, Guinamond a introduit le règne animal dans l'art de Saint-Front; donc, le corps de l'église, où ces motifs ne se voient pas, est antérieur à 1077<sup>3</sup>. Est-il nécessaire de souligner tout ce qu'il y a de subjectif dans cette argumentation? Il aurait fallu établir d'abord l'antériorité des chapiteaux à feuillages dans la décoration romane, et l'entreprise serait ardue.

D'autres réflexions viennent au bout de ma plume<sup>4</sup>; mais ce compte-rendu dépasse déjà de beaucoup les proportions ordinaires.

1. J'en ai signalé toute une série d'exemples dans *les Vieilles églises de la Gironde*, p. 148-149.

2. Il faut se rappeler que la décoration de Saint-Front a été refaite en très grande partie et regrattée pour le reste (p. 222 et suiv.). Ajouter que les restaurateurs modernes ont déplacé d'anciennes sculptures (p. 226). Remarquer enfin que M. Roux mentionne au moins une tête dans un chapiteau sous la coupole sud; « mais elle n'est pas là comme faisant partie intégrante de l'ornementation » (p. 132, n. 1).

3. P. 239 et 245.

4. P. 237. Des têtes représenteraient le « monde des esprits angéliques ». Non, ce sont des caricatures : dents énormes, bouche fendue jusqu'aux oreilles, etc. — P. 256. La porte du *Gras* serait ainsi dénommée du mot de *Gradibus*, *des Gras*, dont on aurait fait *du Gras*. Par malheur, c'est à peu près la seule porte qui soit presque de plain-pied. J'ignore quelle peut être la valeur philologique de l'étymologie proposée; mais ce nom fait penser à la *tour du Beurre* de Rouen. La porte du *Gras* n'aurait-elle pas été payée sur les aumônes des fidèles dispensés de l'abstinence?

Mes conclusions, on le prévoit, s'écartent sensiblement des conclusions de M. le chanoine Roux. Pensé-je donc qu'il a perdu son temps? Non, car, s'il a donné aux problèmes une solution que je juge parfois erronée, il a eu le mérite de les poser. Il a mis en lumière cette vérité que la question de Saint-Front est complexe, plus complexe qu'on ne le croyait jusqu'à lui. Il a souligné avec raison l'intérêt que présente la vieille église, notamment dans la partie qui est sous le clocher.

Par contre, sur le point essentiel, j'ai le regret de me séparer de lui. « Le but principal » du livre qu'il vient de consacrer à la merveilleuse église était de « la replacer à sa date historique du XI<sup>e</sup> siècle »<sup>1</sup>. On peut dire qu'il a totalement échoué.

L'idée maîtresse de sa thèse consiste à déterminer l'âge des états successifs de la vieille église et d'en déduire l'âge de l'église à coupoles. Il n'a précisé ni la date de chacun de ces états ni leurs rapports avec l'édifice qu'il s'agissait de dater.

Pour ce qui est de l'incendie de 1120, M. Roux a donné de la chronique sur les évêques une interprétation que l'on ne peut pas admettre.

Mais où il s'est principalement trompé, c'est lorsqu'il a renoncé au secours qu'auraient pu lui apporter et la comparaison de Saint-Front avec d'autres églises et les notions admises de l'archéologie monumentale; c'est lorsqu'il a daté Saint-Front de 1010-1047 sans se demander si les constructeurs de cette époque étaient capables de produire une œuvre pareille. Le XI<sup>e</sup> siècle fut une période d'essais; il cherchait une formule de voûte; il n'y suffit pas, nous dit M. de Lasteyrie<sup>2</sup>, « et une partie du XII<sup>e</sup> se passa encore en tâtonnements ». Les dimensions de Saint-Front, la franchise et la belle simplicité du parti, l'ampleur et la fermeté des lignes sont d'un art arrivé à la pleine maturité.

L'arc brisé apparaît au XII<sup>e</sup> siècle. M. de Lasteyrie, qui n'en connaît pas de plus anciens, n'ose pas affirmer qu'il y en ait eu avant 1100<sup>3</sup>, et si, dans un passage de son *Manuel*<sup>4</sup>, M. Enlart pense que l'arc brisé a pu être employé au XI<sup>e</sup> siècle, c'est « dans la seconde moitié » et « comme un expédient assez exceptionnel ». A Saint-Front, le tracé

1. P. 185.

2. *L'Architecture religieuse en France à l'époque romane*, p. 227.

3. « Les juges les plus autorisés admettent qu'il en a existé dès le siècle précédent » (le XI<sup>e</sup>). Et en note : « Néanmoins je ne saurais en fournir la preuve, et j'estime que la plupart des exemples attribués par Quicherat au XI<sup>e</sup> siècle doivent être rajeunis sensiblement » (R. de Lasteyrie, *l'Architecture religieuse à l'époque romane*, p. 240). — P. 320. M. de Lasteyrie revient sur ce point : « Dès le début du XII<sup>e</sup> siècle, peut-être même avant, ils commencèrent à construire dans certaines provinces des voûtes en arc brisé. »

4. 2<sup>e</sup> éd., t. I, p. 320. Dans un autre passage, M. Enlart écrit : « La voûte en berceau... est tracée en plein cintre au XI<sup>e</sup> siècle » (même ouvrage, p. 291).

brisé est appliqué systématiquement, largement aux grands arcs de soutien.

Dans les coupoles romanes du type le plus achevé et le plus récent, la tête de ces grands arcs s'incurve de façon à participer de la concavité du pendentif qu'ils encadrent. C'est le modèle adopté pour les coupoles de Saint-Front.

Les piliers sont lourds, dira-t-on, et démunis de colonnes engagées. Je répondrai qu'on a fait de gros piliers massifs très tard et dans de fort belles églises, dans le transept de Saint-Macaire, qui est du XII<sup>e</sup> siècle avancé, à Moissac et à Solignac, qui ont été respectivement consacrés en 1180 et en 1200<sup>1</sup>. J'ajouterais que ces piliers de Saint-Front ne peuvent pas être retenus pour dater l'église, puisqu'ils ont été copiés sur des piliers byzantins<sup>2</sup>.

En matière de sculpture, le XI<sup>e</sup> siècle fut une « période d'initiation et de préparation ». Ces mots sont de M. André Michel<sup>3</sup>; il faut lire ce qu'il a écrit des ébauches dues aux premiers sculpteurs romans : c'est seulement au XII<sup>e</sup> siècle, dit-il, qu'aboutirent « les longs et gauches tâtonnements des ateliers primitifs »<sup>4</sup>. Si, maintenant, nous considérons les chapiteaux de l'église à coupole de Saint-Front, nous constatons que ce sont des types bien arrêtés : chapiteaux à lions affrontés<sup>5</sup>, chapiteaux à feuillages publiés par F. de Verneilh<sup>6</sup> sont de l'époque romane avancée<sup>7</sup>.

1. Voir mes *Vieilles églises de la Gironde*, p. 171-172.

2. La copie n'est pas d'ailleurs parfaite et on relève entre les piliers de Saint-Front et ceux de Saint-Marc de Venise une différence qui est très importante : à Saint-Marc, le pilier présente, sur la diagonale, un angle rentrant; à Saint-Front, un angle saillant. C'est qu'à Venise les têtes des grands arcs restent dans leurs plans verticaux qui se coupent à angle droit; ces têtes reposent sur les côtés de l'angle rentrant. A Périgueux, nous l'avons vu, les têtes des arcs sont incorporées dans le pendentif, dont la pointe, dirigée vers le bas, répond à l'arête du pilier.

3. *Histoire de l'art*, t. I, 2<sup>e</sup> partie, p. 596.

4. Même ouvrage, p. 594.

5. Un de ces chapiteaux a été publié par M. Roux, pl. XLVI, n<sup>o</sup> 4.

6. Pl. VI. — Je fais exception pour le n<sup>o</sup> 2 et peut-être le n<sup>o</sup> 7.

7. M. Roux s'est mépris au sujet de caractère antique de certaines sculptures; il a jugé qu'elles sont très anciennes. P. 240, il a invoqué l'autorité de M. de Lasteyrie pour établir l'analogie « entre la sculpture romaine et le premier type roman ». M. de Lasteyrie n'a rien dit de pareil; il a même dit le contraire. P. 617 de son volume sur *l'Architecture à l'époque romane*, il a fait observer que les reproductions vraiment habiles de l'antique ne sont guère antérieures au XII<sup>e</sup> siècle. C'est ce que pense également M. Enlart : « On aurait tort de croire que, dans les imitations de l'antique, les plus parfaites soient les plus proches de l'antiquité, c'est exactement le contraire, car les artistes plus habiles de la seconde période ont su copier plus exactement leurs modèles » (*le Musée de sculpture comparée du Trocadéro*, p. 26).

Qu'un semblable édifice ait été conçu en 1010 et réalisé avant 1047, cela est inconciliable avec tout ce que nous savons de l'art de bâtir dans la France romane.

La doctrine archéologique est revisable, certes; mais, sur ces points-là, elle paraît solidement fixée. Pour la sacrifier, les plus fortes raisons seraient nécessaires : il faut bien constater que M. Roux ne les a pas fournies.